

## **Appel à Luc Chatel**

### *Il est encore temps de préserver l'avenir*

Le gouvernement a préparé des décrets qui lui donnent en partie les moyens juridiques de mettre en œuvre sa réforme de la formation des maîtres. Leur publication est imminente. Pourtant, sur le fond, cette réforme a suscité une opposition quasi unanime des instances universitaires, des organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants, des associations professionnelles, des sociétés savantes, des mouvements pédagogiques, des parents d'élèves (FCPE), etc. Et quant à la méthode, les textes de ces décrets ont été rédigés avant la fin des discussions engagées avec les syndicats dans les « groupes de travail » et alors que la « commission de concertation » coprésidée par MM Marois, recteur, et Filâtre, président d'Université, avait à peine commencé ses travaux. C'est au point que la Conférence des présidents d'université (CPU) et M. Filâtre, la Conférence des directeurs d'IUFM (CDIUFM), la Conférence des directeurs d'UFR de sciences (CDUS), la Conférence des directeurs d'UFR de lettres et sciences humaines (CDUL) ont dû décider de suspendre leur participation à cette commission, acte inédit dans les relations entre le gouvernement et l'Université au cours des dernières décennies. Au même moment, tous les syndicats exigeaient que les projets de décrets soient retirés de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État (CSFPE) et le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) demandait leur retrait.

L'actuel projet de réforme aurait pour conséquences une dégradation de la formation professionnelle des enseignants, une remise en cause du rôle des IUFM, la mise en danger des recherches en didactique des disciplines, une déstabilisation des équipes de formation et de recherche... Ne pouvant plus bénéficier d'un salaire au cours de la cinquième année d'étude, les étudiants les plus modestes auraient davantage de difficultés pour accéder au métier d'enseignant. De plus, si le gouvernement maintenait la suppression des 14 000 postes de stagiaires annoncée par Xavier Darcos le jour même de son départ, les lauréats des concours de 2010 se verraient imposer un dispositif de formation qui ferait passer leur obligation de service à deux tiers de leur horaire, au lieu de 40 % aujourd'hui, ne laissant plus assez de temps pour une formation professionnelle sérieuse.

La qualité de la formation des maîtres est une condition décisive de la réussite des élèves à l'école, au collège et au lycée et, au bout du compte, un élément déterminant du développement de la société aux plans économique, scientifique, culturel et humain. C'est pourquoi nous nous adressons au gouvernement de la façon la plus solennelle. Il ne peut pas avoir raison contre tous, il doit entendre les griefs des parties prenantes à l'égard de son projet. Il est encore temps de préserver l'avenir : nous appelons le nouveau ministre à suspendre durablement la publication des projets de décrets.

De plus, il doit garantir, mieux que ne le fait la circulaire Hetzel du 5 juin, qu'aucun étudiant ne sera lésé en 2009-2010. Il doit maintenir le bénéfice des conditions actuelles de la formation pour les lauréats de 2010. Il doit préserver les moyens donnés aux IUFM.

Nous lui demandons enfin de réunir les conditions d'authentiques négociations avec toutes les parties prenantes.

En entendant ces demandes, le gouvernement ferait preuve de sagesse et d'esprit de responsabilité. Il contribuerait à rendre possible une rentrée universitaire et scolaire dans un climat apaisé.

30 Juin 2009